

Commune de SAINT-VICTOR

Séance du 1^{er} avril 2023

Le samedi premier avril deux mil vingt-trois à neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Présents : Alain MESBAH-SAVEL, Agnès ORÈVE, Sylvain BOSC, Fabienne FROMENTOUX, André VICTOURON, Bernard MINODIER, Patrick MARGAND, Catherine GAUTHIER, Daniel SAPET, Jean-Marc COULAUD, Bernard MAGNOULOUX.

Absents :

Axel CABLÉ pouvoir à Agnès ORÈVE
Jessica MOTTIN ; Tanguy ANTRESSANGLE

Objet : *Convention de soutien technique aux communes 2023-ARCHE AGGLO.*

Monsieur Patrick MARGAND a été désigné comme secrétaire de séance.

Madame la première adjointe donne lecture au conseil municipal des modalités d'intervention d'un soutien technique à la commune par ARCHE Agglo dans les domaines suivants :

- Gestion de la voirie et ses dépendances incluant les missions d'assistance technique et de conseil

Cette convention prend effet à la date de signature et se termine le 31 décembre 2023 et n'est pas reconductible.

Après en avoir délibéré à 11 voix pour et 1 contre (Bernard MAGNOULOUX), le conseil municipal :

- ACCEPTE la convention de soutien technique aux communes par la Communauté d'agglomération

- DEMANDE à Monsieur le Maire de procéder à la signature de ladite convention

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire

Le Maire,

Patrick MARGAND

Alain MESBAH-SAVEL





Nombre de membres	
En exercice :	14
Présents :	11
Absents :	3
Nombre de suffrages exprimés :	
Pour :	11
Contre :	1
Abstentions :	0